

La restauration du système sous Windows 7 / Windows Vista



L'installation d'un logiciel, d'un pilote ou une mauvaise manipulation peuvent entraîner des dysfonctionnements de Windows.

Dans un tel cas, il existe la **restauration du système**.

A. Qu'est-ce-que la restauration du système :

Cette restauration permet, comme son nom l'indique, de **restaurer les fichiers système et le registre notamment à une date antérieure au jour du dysfonctionnement** en utilisant un point de restauration.

Un point de restauration est une "image" du PC créée à un instant T.

Exemple : Un point de restauration créé le 10 septembre 2012 est un "cliché" du PC tel qu'il est à cette date du 10 septembre 2012. Ainsi, si un dysfonctionnement survient le 14 septembre suite à l'installation d'un logiciel par exemple, on va pouvoir restaurer le PC à son état du 10 septembre en utilisant le point de restauration créé ce jour-là.

La restauration n'aura aucune action sur les documents, images, messages électroniques.

Elle peut être réalisée de deux façons :

- à partir d'une session Windows
- en ligne de commande via les options de démarrage avancées de Windows

A noter que la première méthode est réversible (on peut annuler la restauration) ; en revanche, l'autre méthode est irréversible.

Pour que la restauration du système puisse être utilisée, il faut que Windows possède des points de restauration.

Les points de restauration ne peuvent être créés que si la **Protection du système** est activée sur le lecteur concerné (C: en général). Elle peut aussi concerner d'autres lecteurs (disques durs externes, autres partitions).

Par ailleurs, il faut noter la restauration du système ne protège que les disques au format NTFS. Les disques en FAT ne sont pas protégés car ils ne prennent pas en charge les clichés instantanés (les "images").

B. Les points de restauration

Sous Windows 7 et Vista, des points de restauration réguliers sont effectués automatiquement à intervalles réguliers :

RESTAURATION ET TACHES PLANIFIEES

- **Vista** : tous les jours (intervalle de 24 heures)
- **Windows 7** : tous les 7 jours si aucun autre point de restauration logiciel ou manuel n'est créé dans l'intervalle

De nombreux logiciels créent un point de restauration avant leur installation. De même, les mises à jour Windows, avant installation, créent un point de restauration.

Les points de restauration sont conservés les uns après les autres tant que l'espace qui leur est dédié n'est pas rempli.

Lorsque le quota d'espace attribué est atteint, les points de restauration les plus anciens sont supprimés au fur et à mesure que de nouveaux points sont créés.

NB : on peut augmenter/réduire l'espace alloué aux points de restauration mais l'espace réservé par défaut est celui qui convient parfaitement.

Enfin, pour des besoins d'optimisation (libération d'espace) ou suite à une infection, il est parfois nécessaire de purger la restauration, c'est à dire supprimer tous les points de restauration existants.

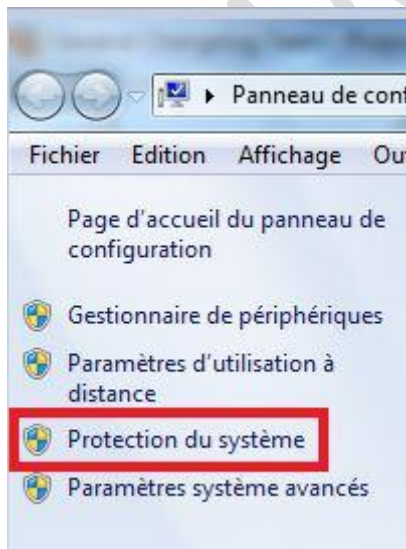
Voici, point par point, les explications pour :

- **1 - Activer la protection du système**
- **2 - Créer un point de restauration**
- **3 - Visualiser les points de restauration**
- **4 - Supprimer les points de restauration**
- **5 - Restaurer le système à l'aide d'un point de restauration**
 - **5.1 Sur une session Windows (compte administrateur)**
 - **5.2 En ligne de commande**

1/ Activer la protection du système

L'accès à la protection du système se fait par :

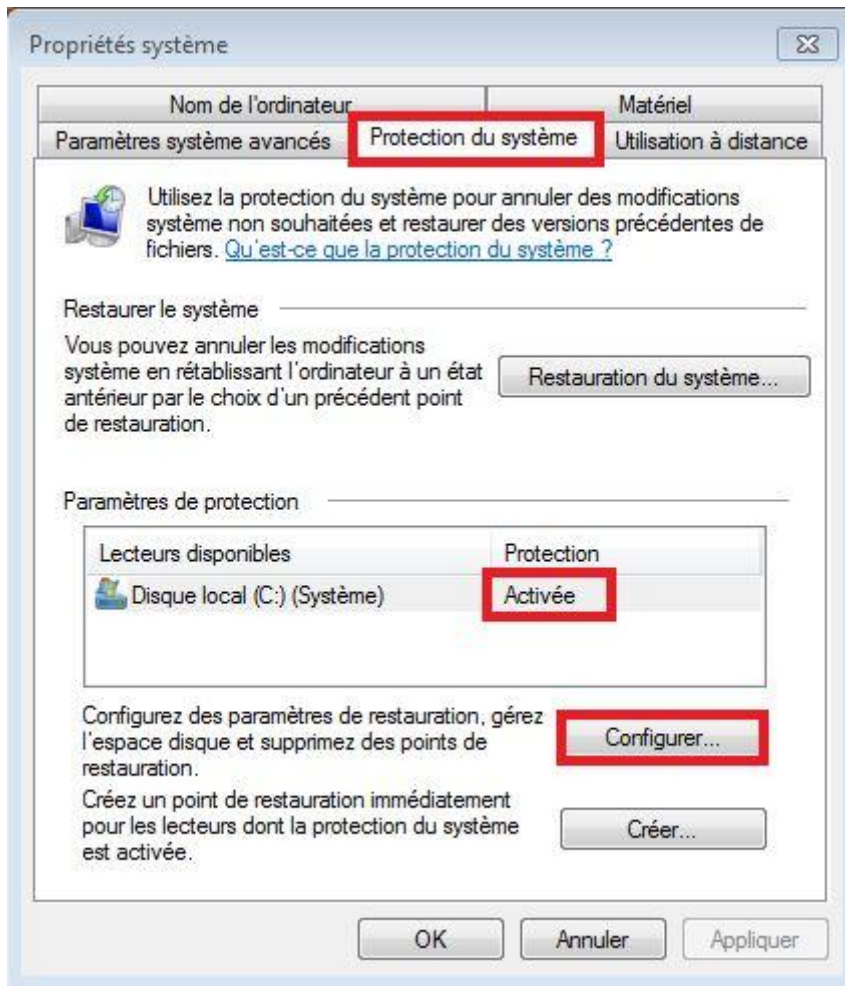
Démarrer > panneau de configuration > système > Protection du système



ou plus rapidement :

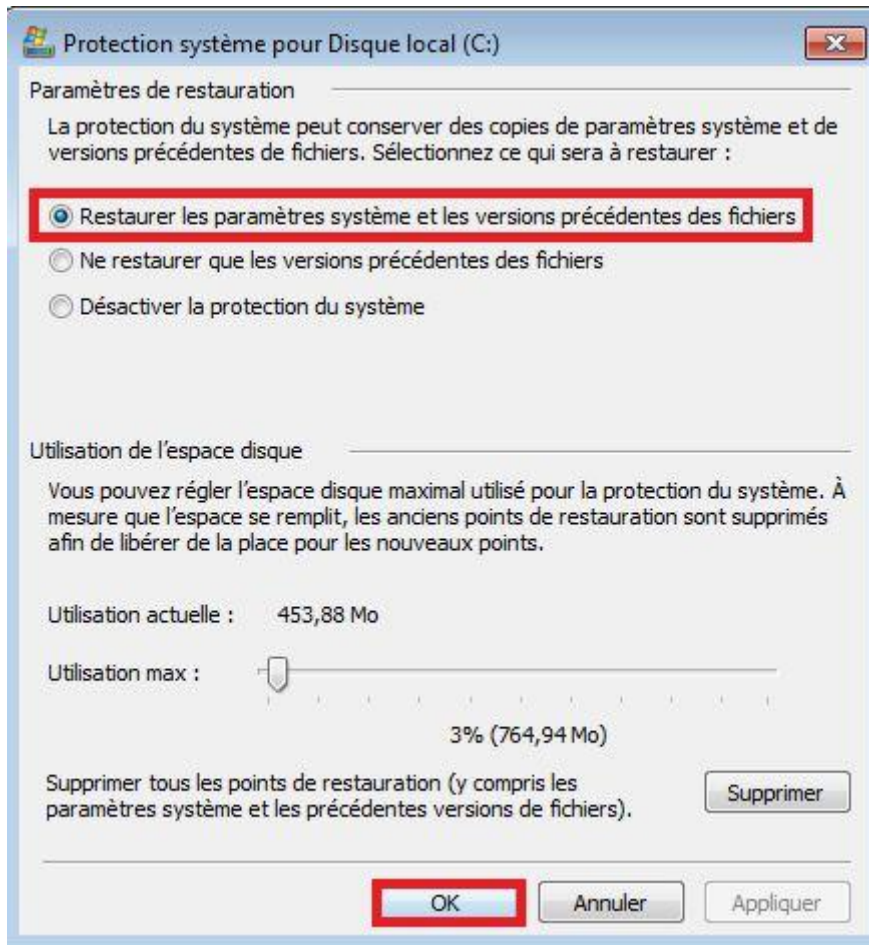
en tapant "**restauration**" dans la zone de saisie du menu démarrer et en choisissant "**créer un point de restauration**".

On accède, dans les deux cas, à cette fenêtre :



Dans cet exemple, la protection du système est bien activée sur le lecteur C:

Si elle ne l'est pas, il faut **sélectionner le lecteur concerné** (le mettre en surbrillance) et cliquer sur **Configurer**. Dans la fenêtre suivante, il faut cocher le bouton devant "**Restaurer les paramètres système et les versions précédentes des fichiers**" et cliquer **Appliquer** et sur **Ok**



NB : Le fait de cocher "**ne restaurer que les versions précédentes des fichiers**" est insuffisant car dans ce cas, les points de restauration n'incluront pas les fichiers système ni le registre....

NB2 : à noter que sur Vista, le principe est le même sauf qu'il faut **cocher** les lecteurs concernés au lieu de les sélectionner.

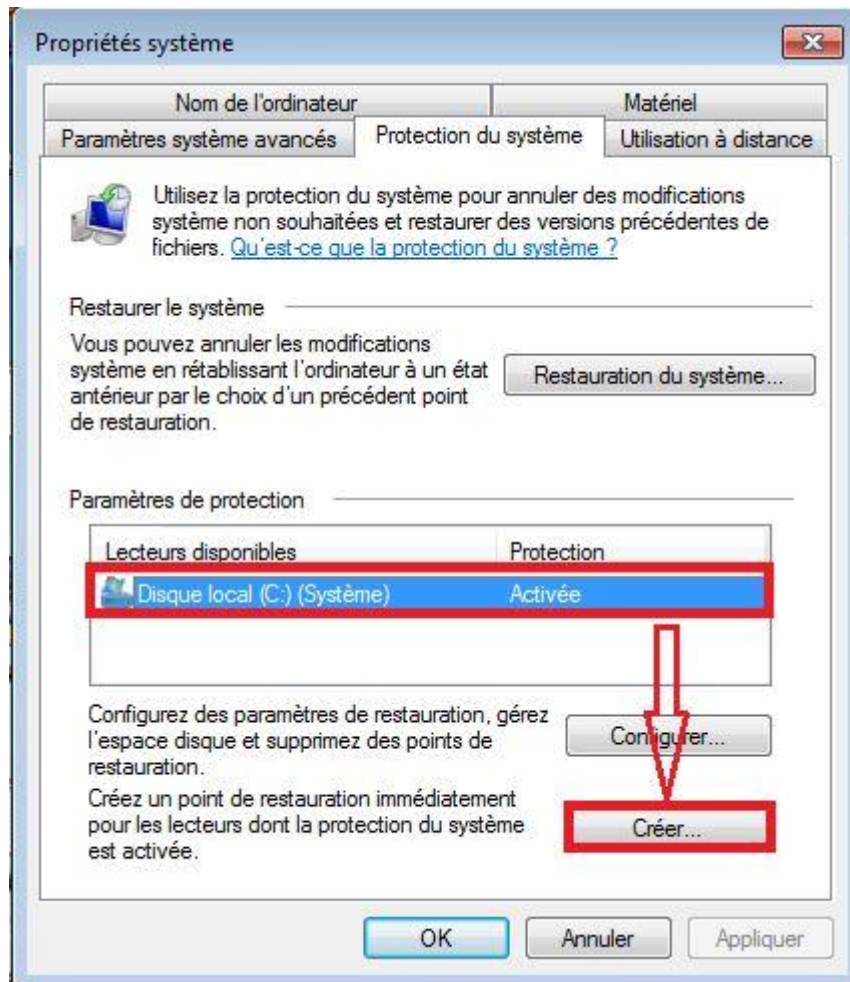
La protection du système est désormais activée et des points de restauration peuvent être créés.

2/ Créer un point de restauration manuel

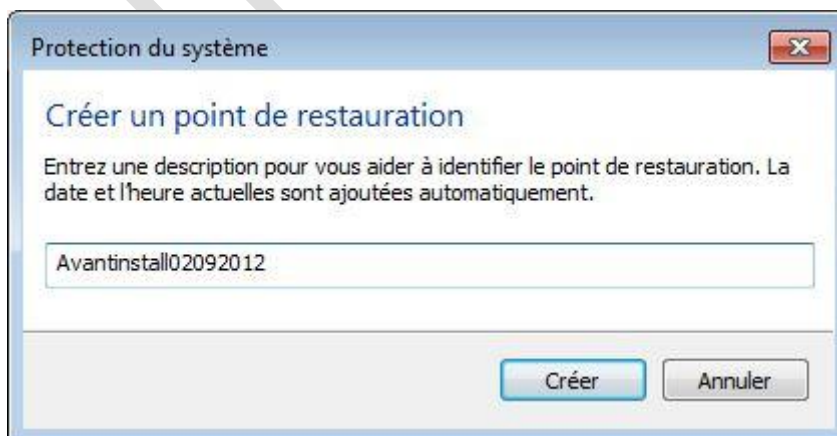
RESTAURATION ET TACHES PLANIFIEES

Dans la même fenêtre que précédemment, il suffit de sélectionner (ou cocher si Vista) le lecteur pour lequel vous souhaitez créer un point de restauration et de cliquer ensuite sur le bouton "créer..."

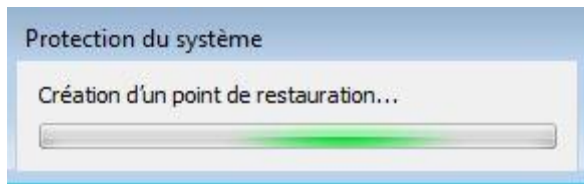
/!\ s'il y a plusieurs lecteurs sur le PC (en cas de multiboot), il faudra activer la protection du système sur chacun des lecteurs voulus et refaire la manipulation qui suit pour chacun des lecteurs.



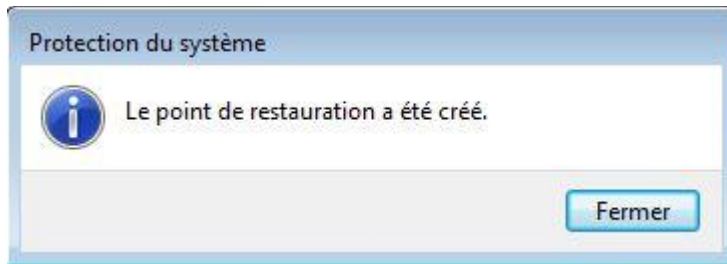
Une petite fenêtre va s'ouvrir. Il faut y renseigner le nom du point de restauration. Le mieux est de donner un nom évocateur pour se rappeler de quoi s'il s'agit (exemple : "Avantinstall02092012")
Cliquer ensuite sur "Créer"



Patienter quelques instants durant la phase de création :



Un message de bonne fin apparaîtra

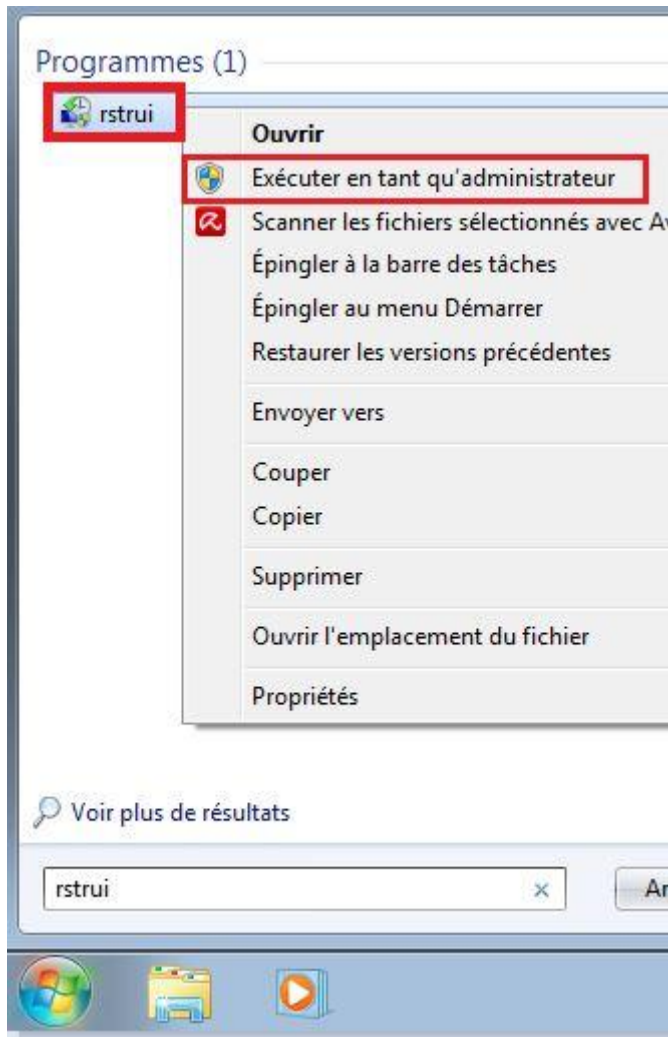


Cliquer sur **Fermer**

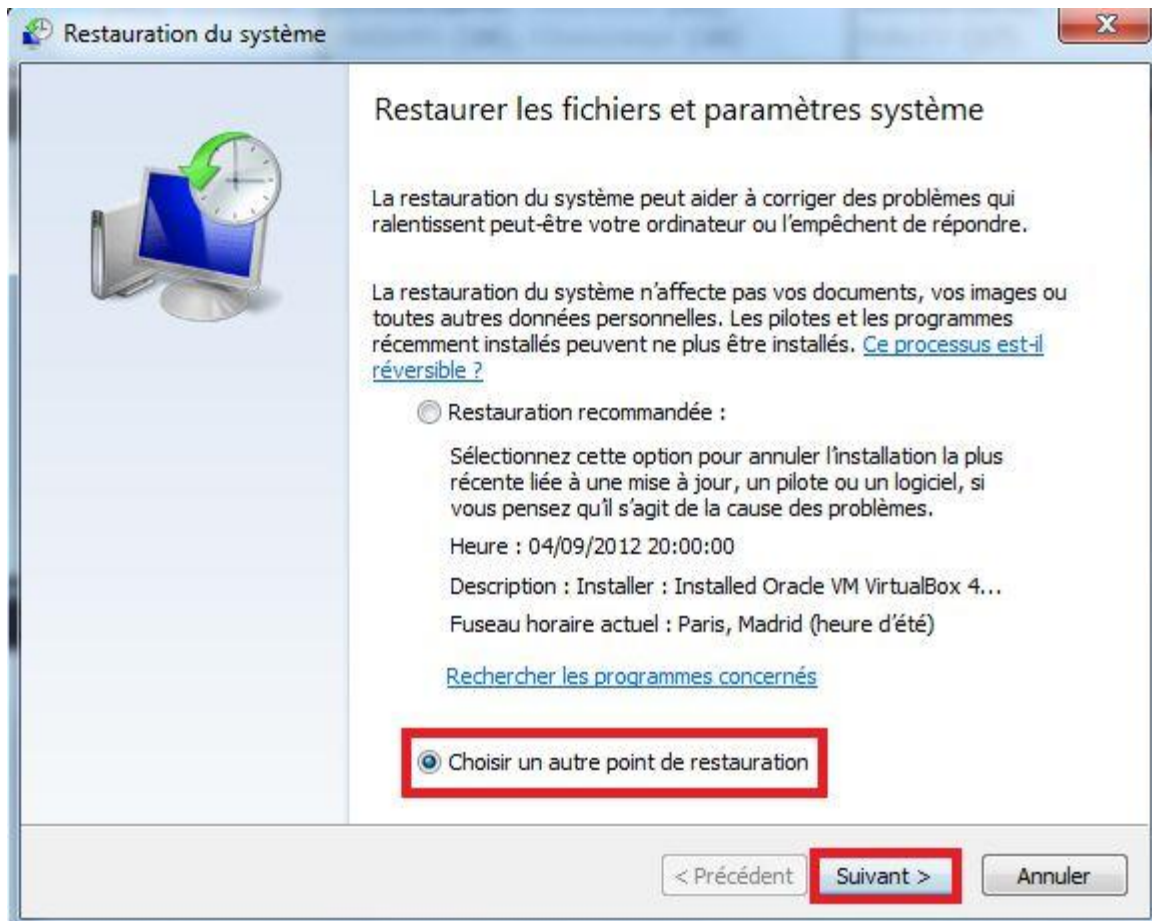
3/ Visualiser les points de restauration

Pour vérifier que le point de restauration a effectivement été créé, ou tout simplement pour visualiser la liste des points disponibles, procéder comme suit :

- Cliquer sur le bouton **Démarrer**
- Saisir, dans la zone de recherche la commande : *rstrui*
- En haut du menu démarrer, s'affiche une ligne "**rstrui.exe**"
- Cliquer droit dessus et "**Exécuter en tant qu'administrateur**"

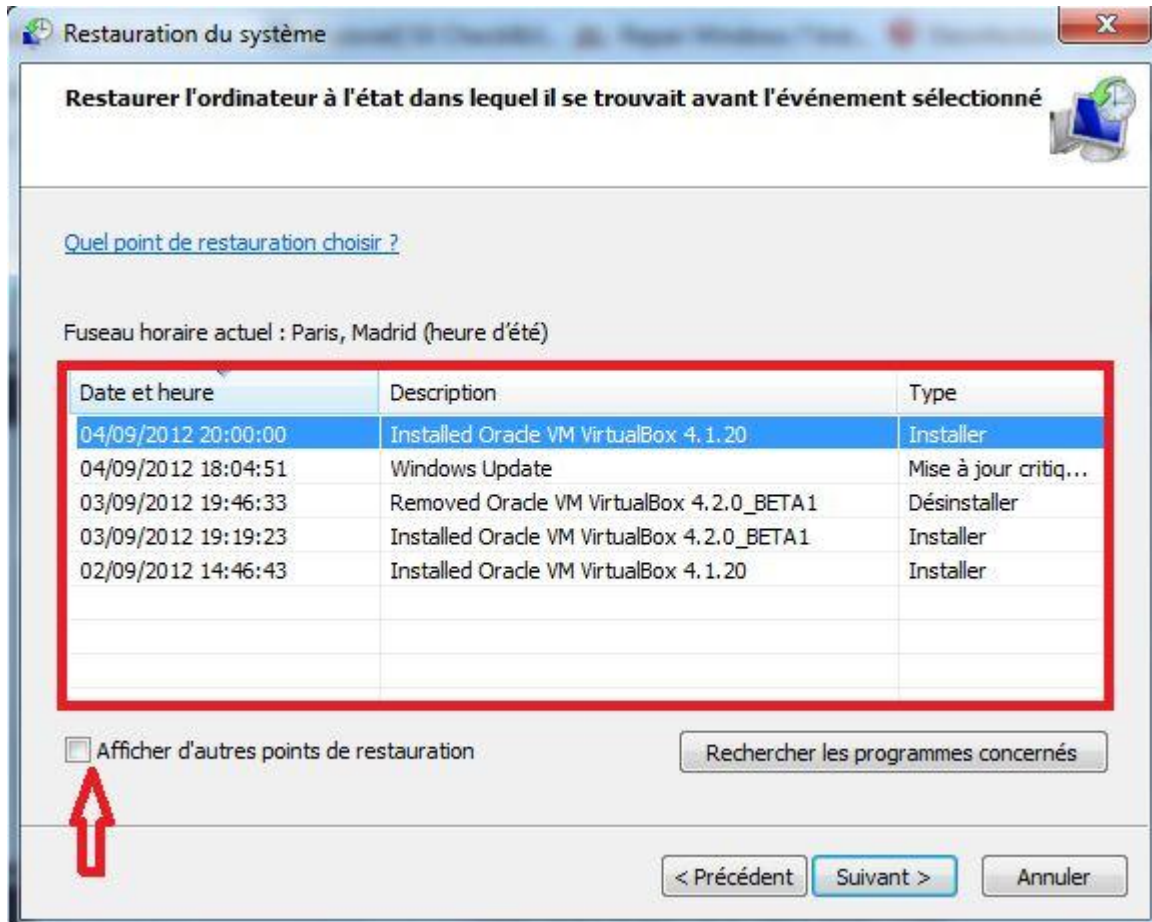


Dans la fenêtre suivante, cocher la case devant "**choisir un autre point de restauration**" et cliquer sur **Suivant**



La liste des points s'affiche.

On peut voir d'autres points le cas échéant en cochant la case "**Afficher d'autres points de restauration**"



4/ Supprimer les points de restauration

Pour diverses raisons, il peut être nécessaire de supprimer des points de restauration, voire tous les points de restauration selon la situation :

- Supprimer des points de restauration trop anciens
- Faire de la place
- Après une désinfection

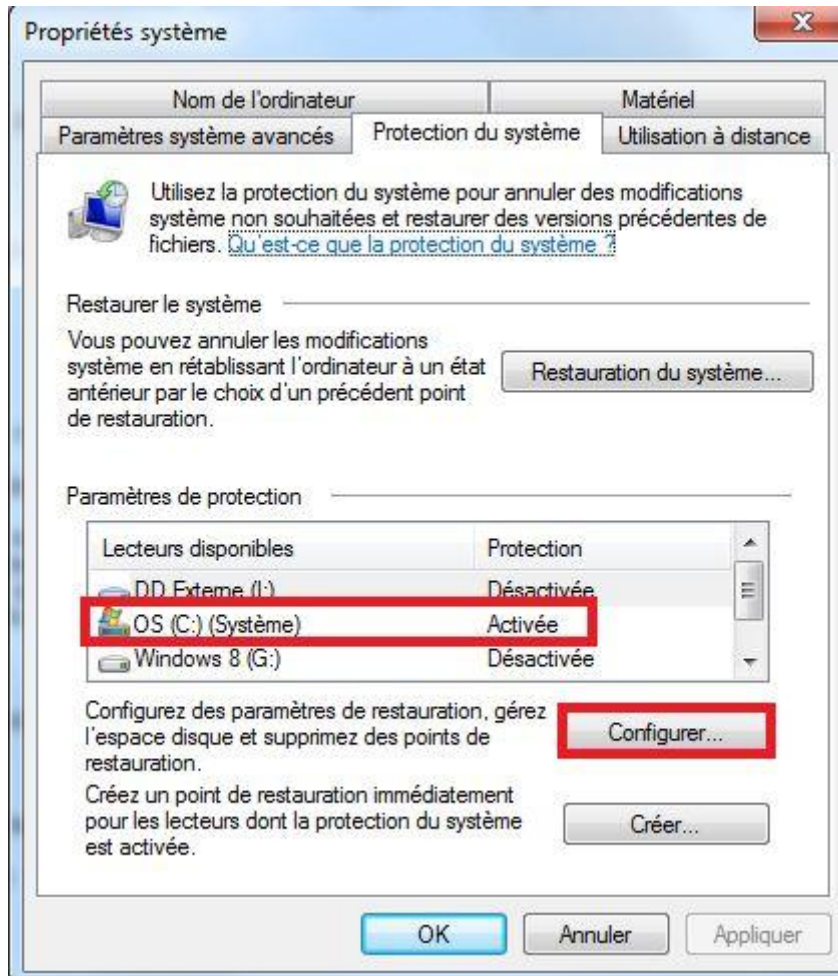
4.1/ - Supprimer tous les points de restauration (ou désactivation de la protection du système)

Cette procédure est la plus souvent utilisée après une désinfection.

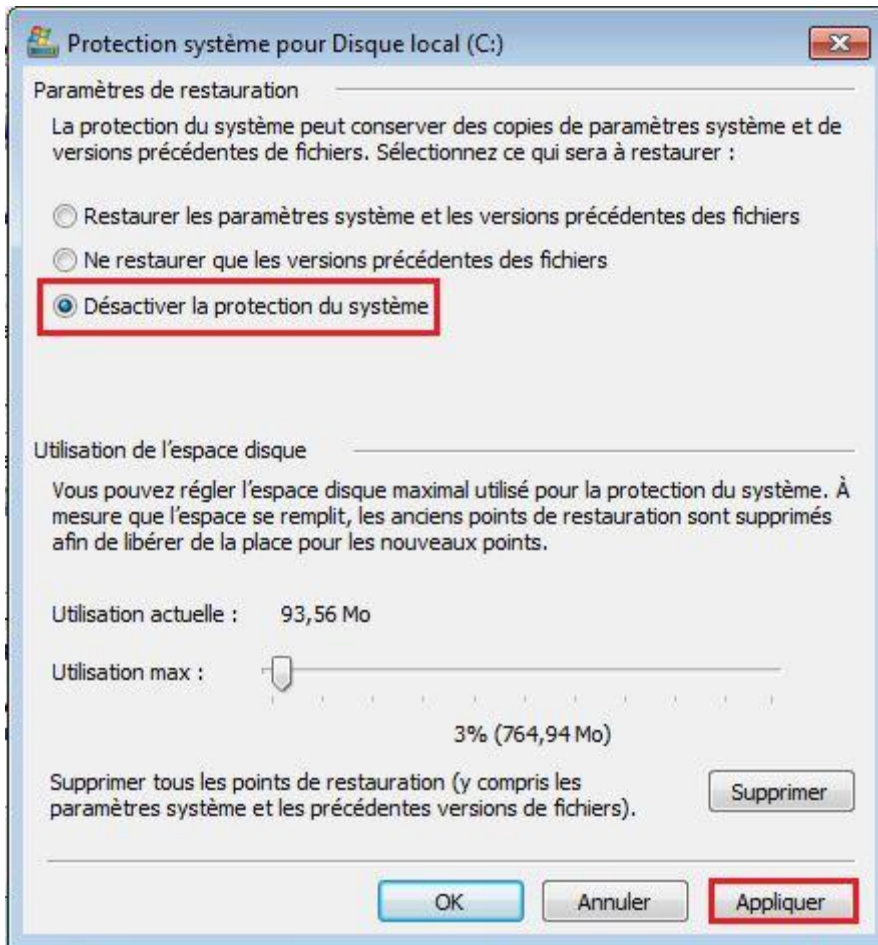
Démarrer > panneau de configuration > système > Restauration du système

ou plus rapidement, en tapant "**restauration**" dans la zone de saisie du menu démarrer et en choisissant "**créer un point de restauration**".

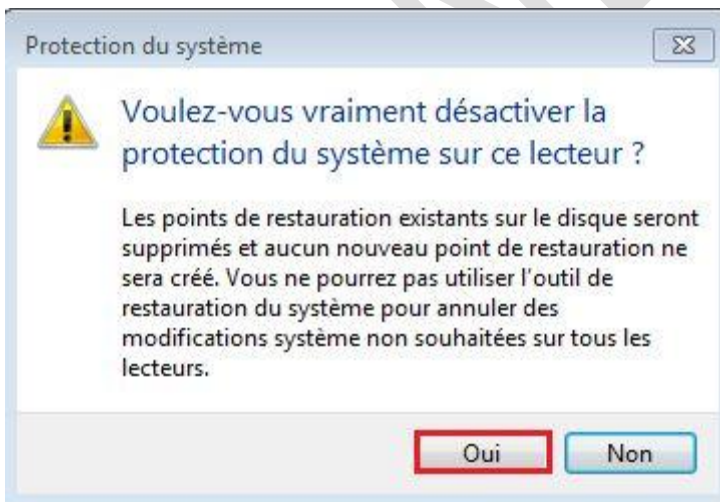
Sélectionner (ou cocher si Vista) le lecteur concerné et cliquer sur **Configurer**



Cocher la case devant "**Désactiver la protection du système**" et cliquer sur "**Appliquer**"



Confirmer la demande en cliquant sur **OK**



Ainsi, tous les points de restauration seront supprimés.

Pour permettre la création de nouveaux points par la suite, il faut **réactiver la protection du système** comme indiqué au point **1** ci-dessus.

4.2/ Supprimer tous les points de restauration sauf le dernier créé

RESTAURATION ET TACHES PLANIFIEES

Cette procédure peut être utilisée dans le but d'optimiser le PC et de faire de la place dans l'espace réservé aux points de restauration

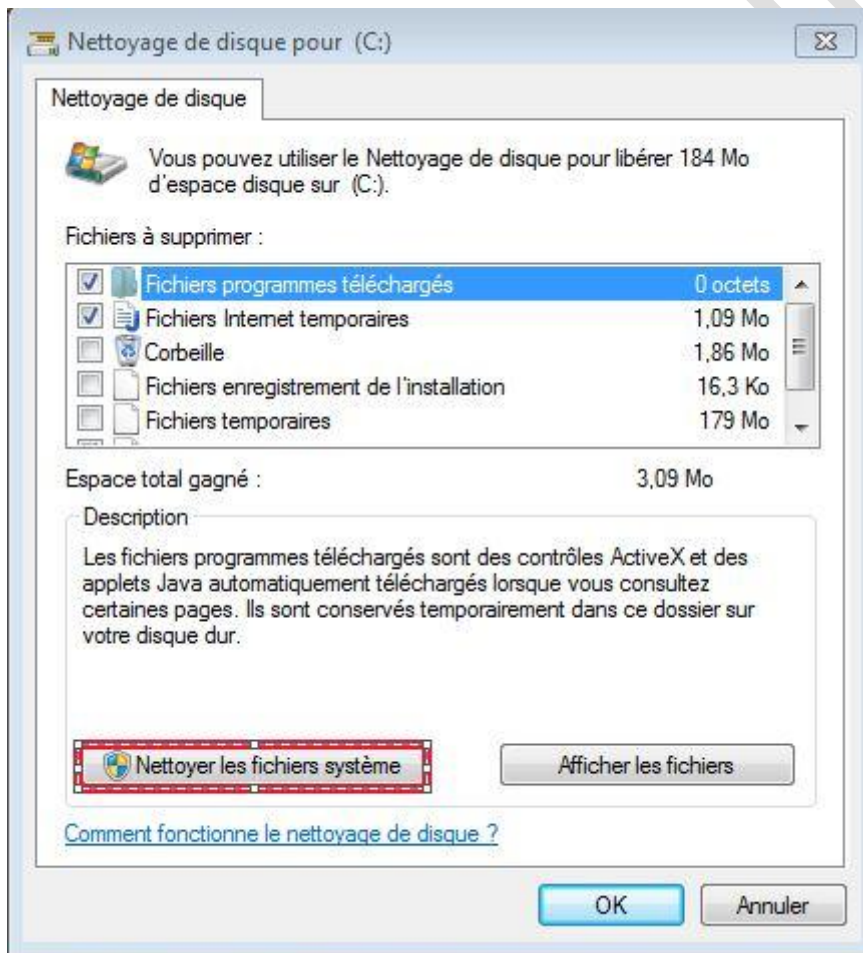
Démarrer > tous les programmes > outils système > nettoyage de disque

ou plus rapidement, en tapant "**nettoyage**" dans la zone de saisie du menu démarrer et en choisissant "**nettoyage de disque**" qui apparaîtra en haut du menu démarrer

Sélectionner (ou cocher si Vista) ensuite le lecteur concerné (C: en général)

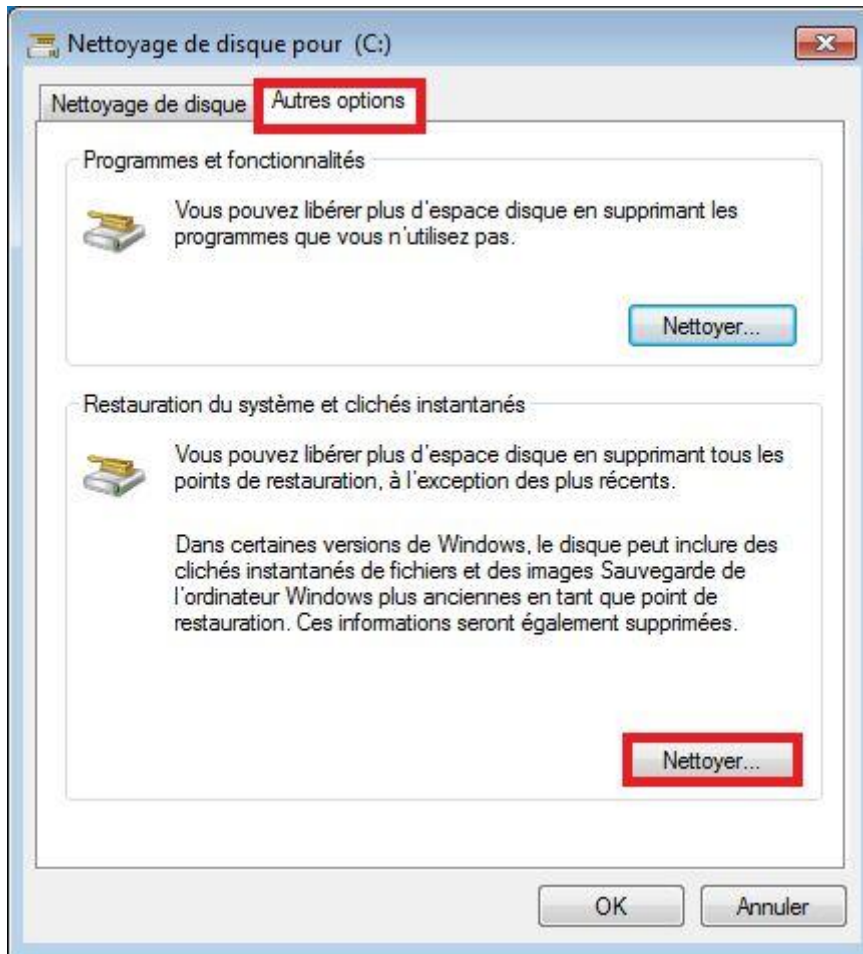
Dans la fenêtre "**nettoyage de disque**", cliquer sur l'onglet "**autres options**"

NB : si vous n'êtes pas sur une session administrateur, vous obtiendrez d'abord cette fenêtre :

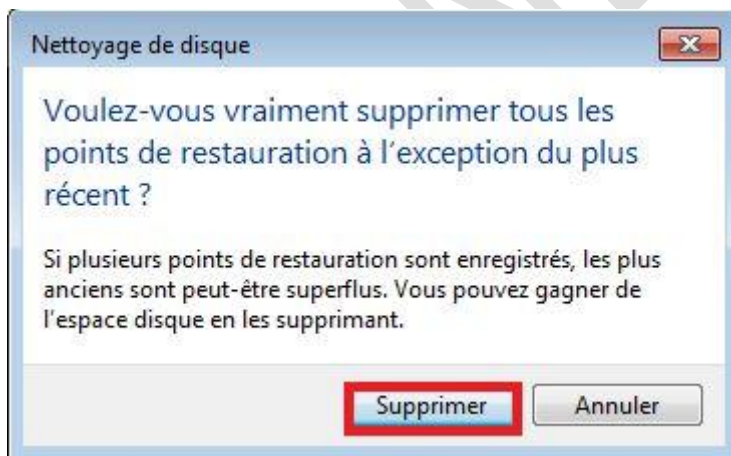


Cliquer alors sur "**nettoyer les fichiers système**"

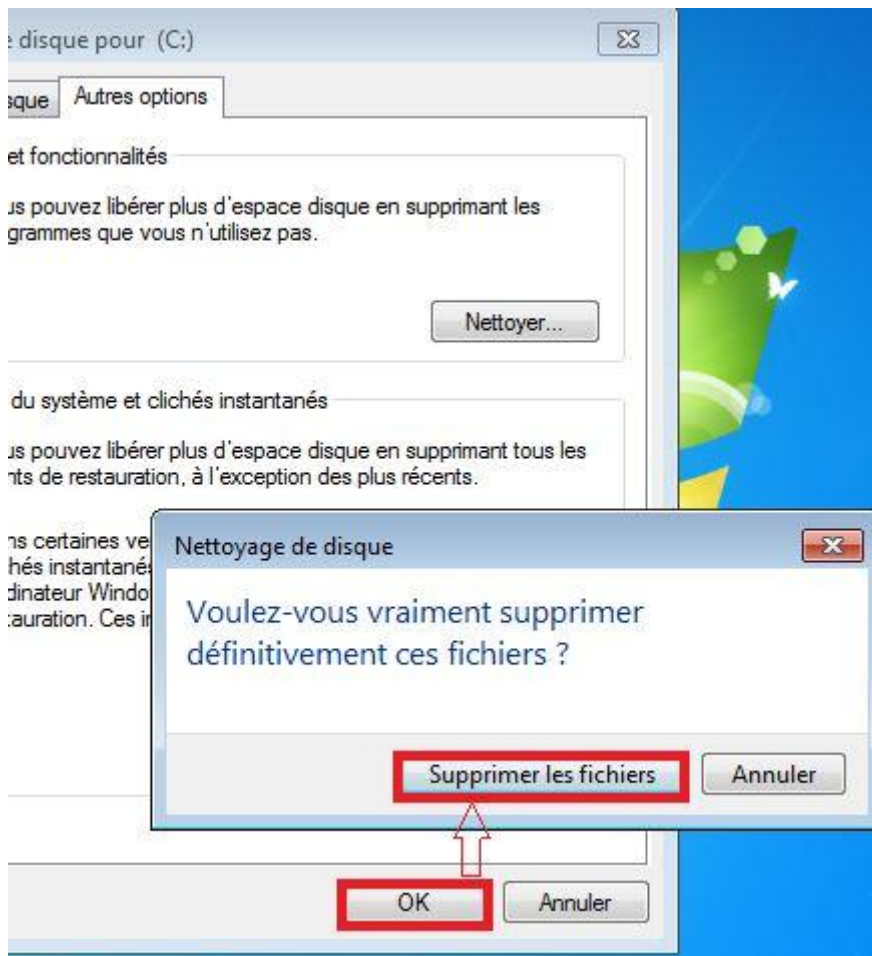
Sous "**Restauration du système et clichés instantanés**", cliquer sur "**nettoyer**"



Une demande de confirmation apparaîtra : cliquer sur "**Supprimer**"



Cliquer ensuite sur "**Ok**" dans la fenêtre principale et accepter le nouveau message de confirmation en cliquant sur "**supprimer les fichiers**" :



L'outil lance alors le nettoyage.

5/ Restaurer le système à l'aide d'un point de restauration

Il peut être nécessaire de restaurer le système en cas de dysfonctionnement suite à l'installation d'un logiciel, de la mise à jour d'un pilote, etc...

Deux solutions existent : comme déjà indiqué, l'une réversible, l'autre pas.

5.1/ Lancer une restauration à partir d'une session Windows

Une restauration dans ce "mode" est **réversible**.

En effet, Windows crée un point de restauration avant de restaurer le système. On peut donc revenir en arrière.

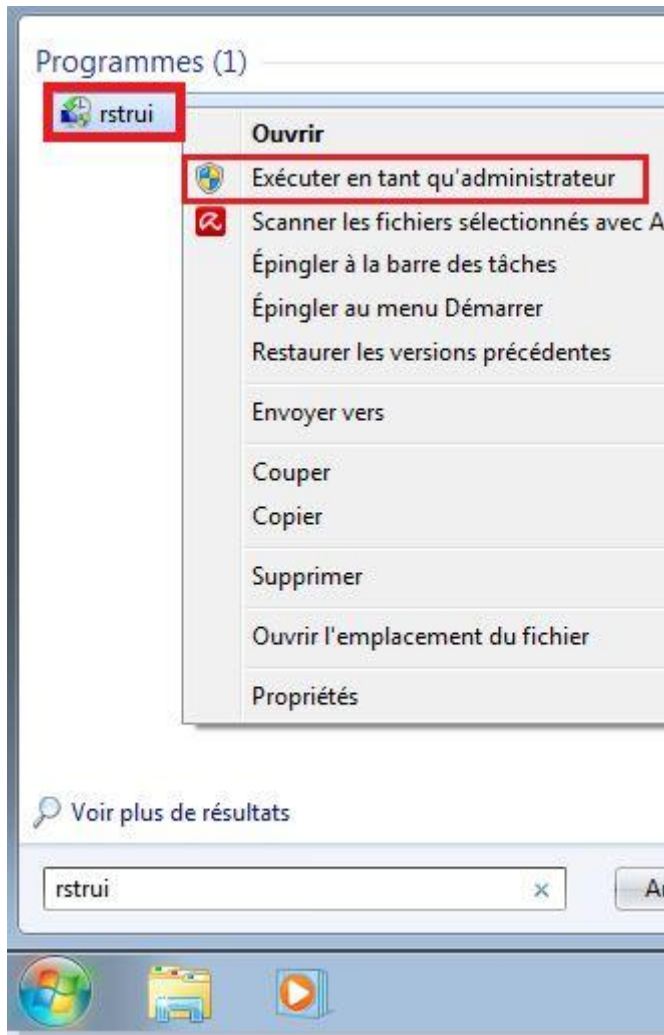
Elle peut être faite de deux façons : en mode "normal" et en mode sans échec

La restauration en mode sans échec est faite lorsque celle en mode normal échoue.

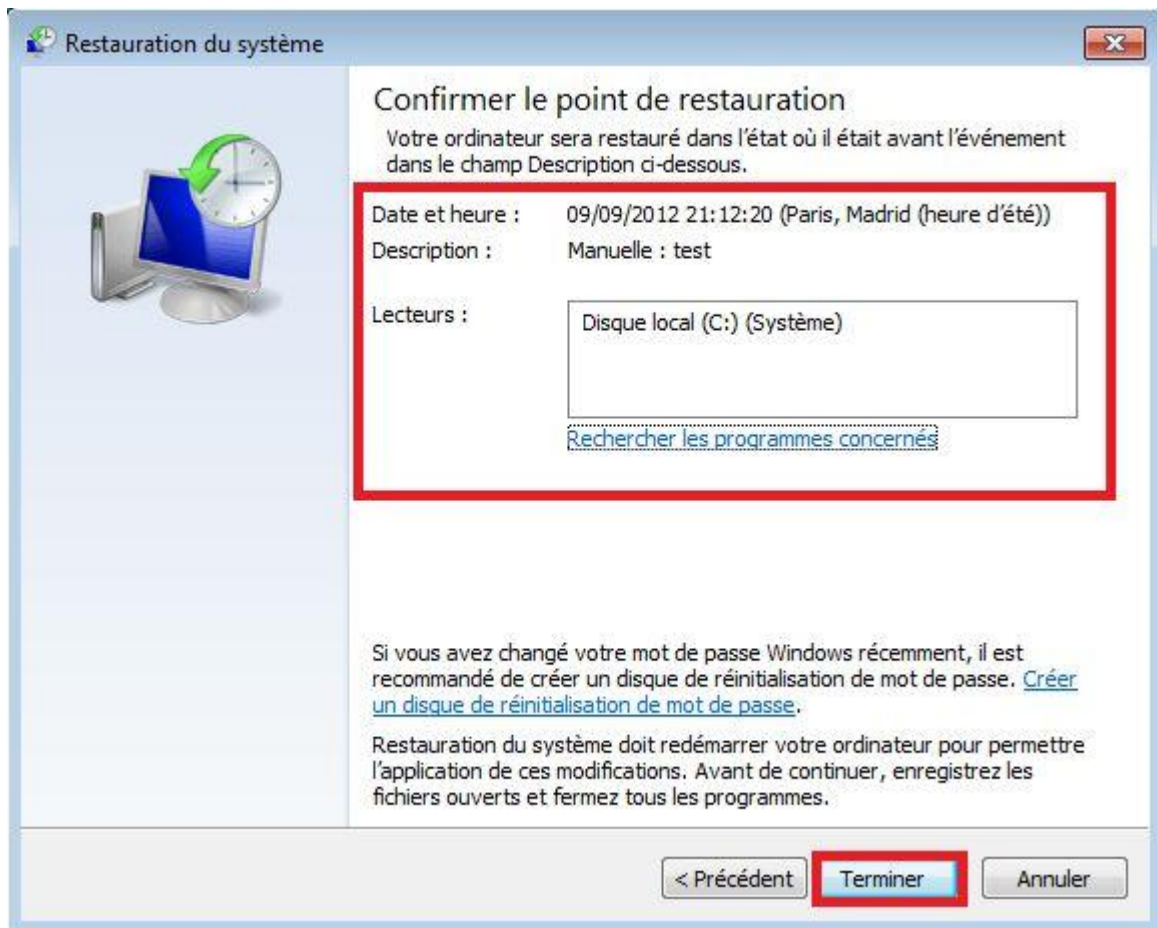
En effet, parfois, certains processus en cours empêchent le bon déroulement de la restauration

La méthode est la même, que ce soit en mode normal ou en mode sans échec :

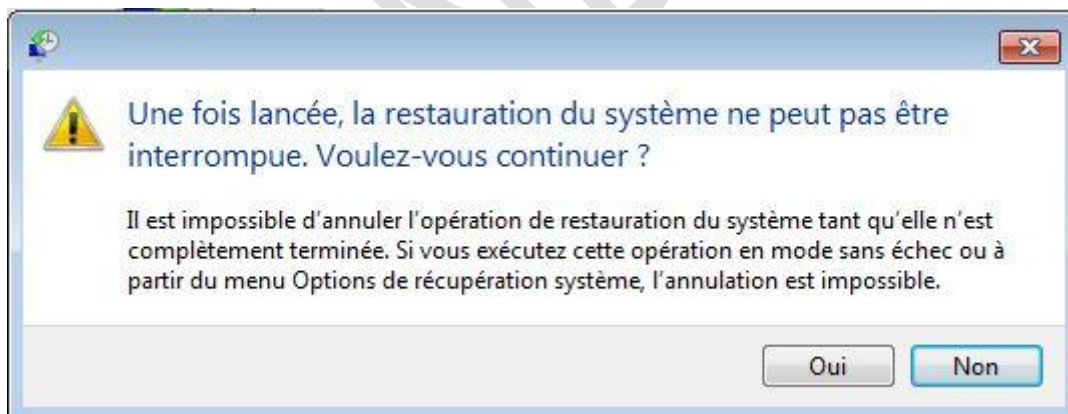
- Cliquer sur Démarrer
- Taper ceci dans la zone de saisie : **rstrui**
- Cliquer droit et "**exécuter en tant qu'administrateur**" sur la ligne "**rstrui**" qui s'affiche en haut du menu démarrer



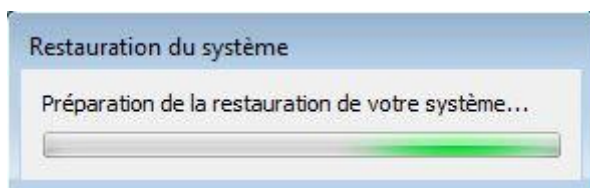
- Patienter quelques instants
- Dans la fenêtre suivante, cocher "**choisir un autre point de restauration**" et cliquer sur "**suivant**"
- La liste des points de restauration s'affiche : choisir celui souhaité en le sélectionnant
- Cliquer sur "**suivant**"
- Un message de récapitulation s'affiche dans la fenêtre suivante : vérifier les informations et si tout est conforme au choix souhaité, cliquer sur "**Terminer**"



Nouvelle demande de confirmation : cliquez sur oui



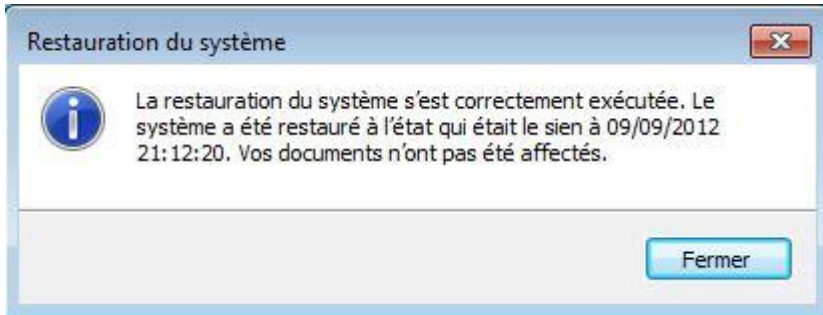
La restauration s'exécute...



Le PC va s'éteindre et redémarrer



Après redémarrage, un message de bonne fin s'affiche

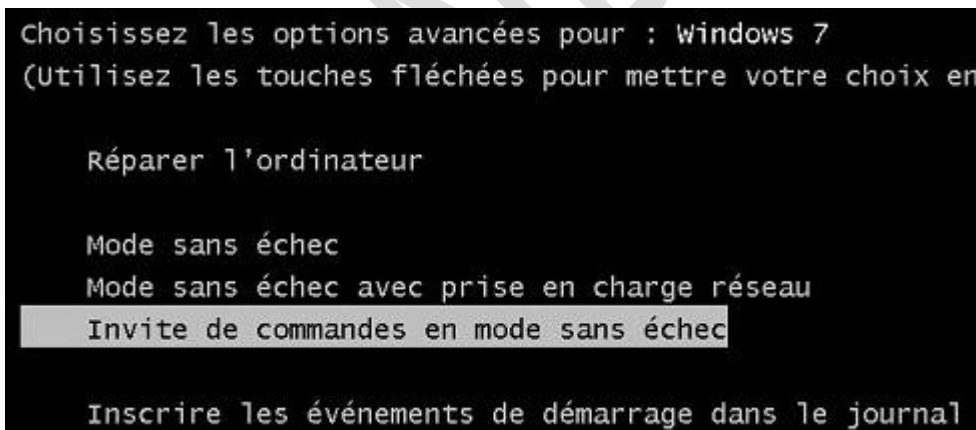


5.2/ Lancer une restauration en ligne de commande

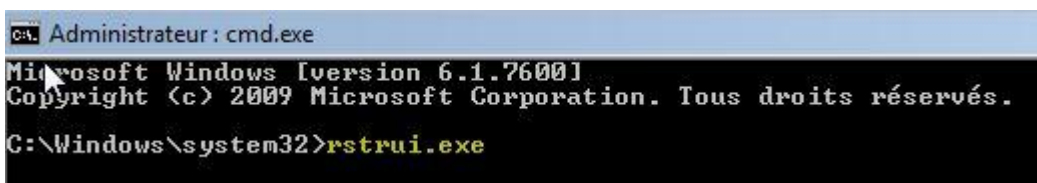
La restauration par cette méthode est utilisée lorsque Windows ne démarre plus. Cela permet de remettre le PC à un état antérieur, lorsqu'il démarrait normalement

La restauration par cette méthode est **irréversible**.

- Démarrer le PC et tapoter F8 ou F5 (ou autre touche selon la marque du PC) pour accéder aux options de démarrage avancées
- Choisir "**Invite de commande en mode sans échec**"



- Des fichiers se chargent, patientez...
- Une fenêtre d'invite de commande s'ouvre.
- Elle doit contenir cette ligne : "C:\Windows\System32>".
- Taper à la suite cette commande : **rstrui.exe**
- Valider en appuyant sur la touche entrée.



Les étapes de restauration commencent.
Le principe est le même qu'en mode normal, comme ci-avant.



Automatiser des tâches avec le Planificateur de tâches

Utilisation du Planificateur de tâches Windows Vista

Si vous utilisez déjà Tâches planifiées dans Windows XP, vous apprécierez les évolutions dans Windows Vista. Premièrement, l'interface utilisateur du Planificateur de tâches a été implémentée en tant que composant logiciel enfichable MMC (Microsoft Management Console), vous donnant accès à davantage d'informations sur les propriétés, l'état et l'historique de vos tâches (ainsi que celles que le système d'exploitation et vos programmes ont défini pour vous). Pour plus d'informations sur MMC, consultez [Qu'est-ce que Microsoft Management Console \(MMC\) ?](#)

Deuxièmement, le composant logiciel enfichable Tâches planifiées a été intégré au composant logiciel enfichable Observateur d'événements, facilitant l'utilisation d'événements (tels que l'arrêt brutal d'une application ou une erreur de disque plein) comme déclencheurs de tâches. Pour plus d'informations sur le composant logiciel enfichable Observateur d'événements, consultez [Ouvrir l'observateur d'événements](#).

Troisièmement, et surtout, le Planificateur de tâches Windows Vista prend en charge un ensemble beaucoup plus complet d'options de déclenchement et de planification. Désormais, outre l'exécution de programmes ou de scripts à des heures spécifiques, vous pouvez lancer des actions lorsque l'ordinateur est inactif pendant une durée définie, lorsque des utilisateurs spécifiques se connectent et se déconnectent, etc. Vous pouvez utiliser ces déclencheurs (et d'autres) pour envoyer des messages électroniques ou pour afficher une fenêtre de message, et pour exécuter des programmes ou des scripts.

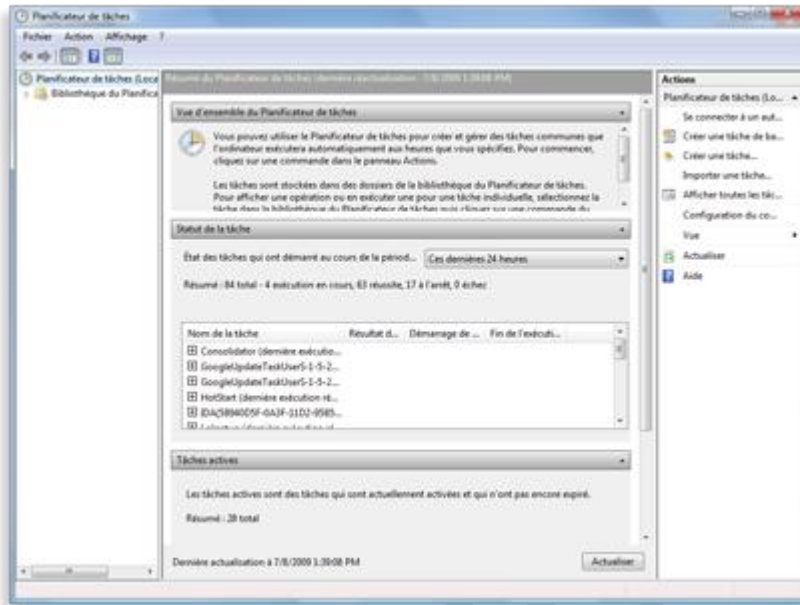
Pour démarrer le composant logiciel enfichable Planificateur de tâches, cliquez sur le bouton Démarrer , sur Panneau de configuration, puis sur Système et maintenance. Sous Outils d'administration, cliquez sur Tâches planifiées.  Si vous êtes invité à fournir un mot de passe administrateur ou une confirmation, fournissez le mot de passe ou la confirmation.

Si vous disposez d'un dossier Outils d'administration dans votre menu Démarrer, vous pouvez y trouver le Planificateur de tâches. Ou, si vous préférez utiliser le clavier, appuyez sur la touche Windows +R, puis tapez `taskschd.msc` dans la boîte de dialogue Exécuter. Après l'envoi de la commande, vous devrez répondre à une invite de Contrôle de compte d'utilisateur pour que le composant logiciel enfichable Planificateur de tâches puisse s'afficher.

La capture d'écran suivante illustre l'affichage par défaut du Planificateur de tâches. Comme vous pouvez le constater, la fenêtre est divisée verticalement en trois volets : une arborescence de la console sur la gauche, un volet Actions sur la droite et diverses zones d'information au centre. L'arborescence indique l'ordinateur sur lequel vous travaillez (l'ordinateur local ou un ordinateur du réseau auquel vous êtes connecté) et affiche une arborescence des dossiers

contenant les tâches actuellement définies. Vous pouvez y créer vos propres dossiers pour organiser les tâches que vous créez vous-même, ou ajouter de nouvelles tâches aux dossiers existants.

Le volet Actions affiche un ensemble de tâches que vous pouvez faire. Mises à part de rares exceptions (probablement involontaires), les éléments affichés ici sont également disponibles dans les menus situés en haut de la fenêtre. Ainsi, si vous souhaitez agrandir le volet central pour des raisons de confort, vous avez la possibilité de masquer le volet Actions. (Pour ce faire, cliquez sur Affichage, puis sur Personnaliser et décochez la case Volet Actions.)



Le Planificateur de tâches

Windows Vista est implémenté via un composant logiciel enfichable MMC (Microsoft Management Console)

Dans le volet central, vous verrez au départ un message Vue d'ensemble du planificateur de tâches (il s'agit d'un bit statique de texte ; une fois que vous l'avez lu, vous pouvez le masquer en cliquant sur la flèche de réduction située sur la droite), un rapport d'état (dans la zone État de la tâche) de toutes les tâches exécutées (ou des tâches dont l'exécution était programmée) pendant une certaine période (par défaut, les dernières 24 heures), ainsi qu'un résumé de toutes les tâches actuellement activées (dans la zone Tâches actives). Les entrées de la liste État de la tâche sont organisées selon une structure hiérarchique. Cliquez sur le signe plus d'un élément pour afficher plus de détails.

Les zones État de la tâche et Tâches actives ne sont pas mises à jour automatiquement. Pour obtenir les informations les plus récentes, cliquez sur Actualiser (en bas de l'écran, dans le volet Actions, ou dans le menu Action).

Si vous ouvrez le Planificateur de tâches pour la première fois, vous pouvez être surpris par le nombre de tâches actives que Windows et vos programmes ont déjà définies. Par exemple, si vous utilisez le programme de sauvegarde Windows Vista pour effectuer des sauvegardes régulières, complètes et incrémentielles, vous trouverez des éléments de sauvegarde dans la liste Tâches actives. À moins que la défragmentation du disque automatique ait été désactivée par vous-même ou une tierce personne, la liste contiendra au moins un élément. Si vous utilisez le Calendrier Windows ou un autre programme pour vous rappeler vos rendez-vous ou

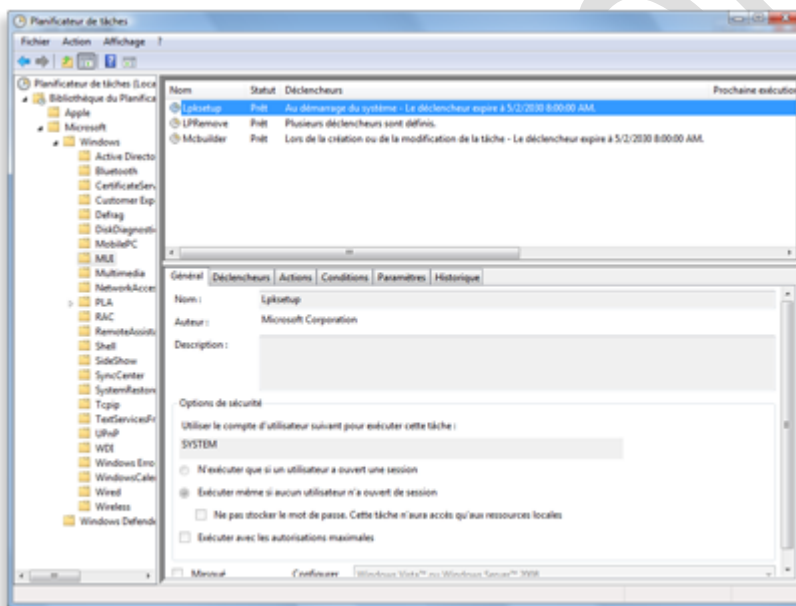
RESTAURATION ET TACHES PLANIFIEES

les échéances de vos tâches, cette fonctionnalité apparaîtra probablement dans la liste Tâches actives.

Pour voir quelles tâches gérées par le Planificateur de tâches sont en cours d'exécution, cliquez sur Afficher toutes les tâches en cours d'exécution dans le volet Actions. (Si vous recherchez cette commande dans le menu Action, assurez-vous d'avoir sélectionné le nœud supérieur dans l'arborescence.) Consultez les tâches puis cliquez sur Fermer.

Pour en savoir plus sur l'action et la configuration d'une tâche active, vous devrez la localiser dans l'arborescence. Développez autant d'éléments de l'arborescence que nécessaire, puis sélectionnez l'élément qui vous intéresse. Les entrées de l'arborescence sont des dossiers virtuels, et chacun peut contenir des sous-dossiers ou une ou plusieurs tâche(s).

Lorsque vous sélectionnez un dossier dans l'arborescence, le volet central du Planificateur de tâches se divise en deux volets. Le volet supérieur répertorie toutes les tâches contenues dans le dossier sélectionné alors que le volet inférieur affiche les onglets des propriétés de la tâche en cours. La capture d'écran suivante illustre le dossier SauvegardeWindows sélectionné dans l'arborescence, la tâche SauvegardeAutomatique sélectionnée dans le volet supérieur ainsi que l'onglet Propriétés générales de la tâche SauvegardeAutomatique du volet inférieur. (Le volet Actions est masqué dans cette illustration.)

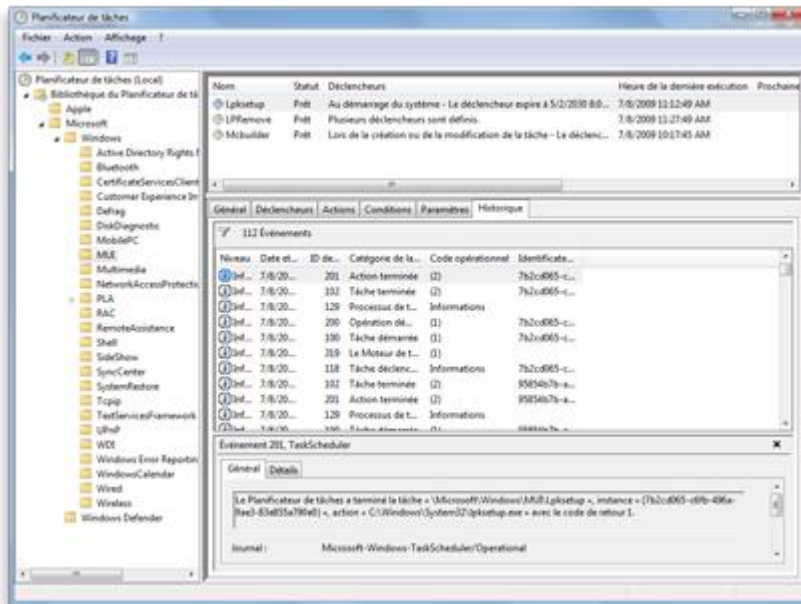


Le fait de sélectionner un dossier dans l'arborescence génère une liste (dans le volet supérieur) des tâches contenues dans ce dossier ainsi que les onglets des propriétés (dans le volet inférieur) de la tâche sélectionnée

Les onglets de propriétés apparaissant dans le volet inférieur du composant logiciel enfichable Planificateur de tâches (voir l'illustration précédente pour exemple) sont en lecture seule.

Pour modifier les propriétés associées à une tâche, cliquez avec le bouton droit de votre souris sur le nom de la tâche dans le volet supérieur puis cliquez sur Propriétés. (Vous pouvez également double-cliquer sur le nom de la tâche dans le volet supérieur.) Quelle que soit la méthode utilisée, cette action ouvre dans une fenêtre distincte une boîte de dialogue contenant les propriétés de lecture/d'écriture.

À l'exception du volet Historique, les onglets s'affichant dans le volet inférieur sont simplement une version en lecture seule de la boîte de dialogue Créer une tâche, l'un des outils que vous pouvez utiliser pour créer une nouvelle tâche. Nous étudierons cette boîte de dialogue plus en détails ultérieurement dans cet article. L'onglet Historique vous permet de savoir comment, si et quand une tâche est en cours d'exécution. La capture d'écran suivante illustre l'onglet Historique de la tâche SauvegardeAutomatique.





L'onglet Historique vous permet

de vérifier qu'une tâche planifiée est exécutée comme prévu

Lorsque vous cliquez sur l'onglet Historique, la partie correspondante du composant logiciel enfichable Observateur d'événements apparaît, affichant tous les événements récents liés à la tâche sélectionnée. C'est exactement ce que vous verriez si vous exécutiez Evntvwr.msc, accédez dans l'arborescence à Journaux des applications et des services\Microsoft\Windows\Planificateur de tâches\Opérationnel, et filtrez le journal d'événements généré pour afficher les événements liés à la tâche sélectionnée.

Remarque

- Pour exécuter le composant logiciel enfichable Observateur d'événements (Evntvwr.msc), cliquez sur le bouton Démarrer , puis tapez Observateur d'événements dans la zone de recherche. Sous Programmes, double-cliquez sur Observateur d'événements.  Si vous êtes invité à fournir un mot de passe administrateur ou une confirmation, fournissez le mot de passe ou la confirmation.

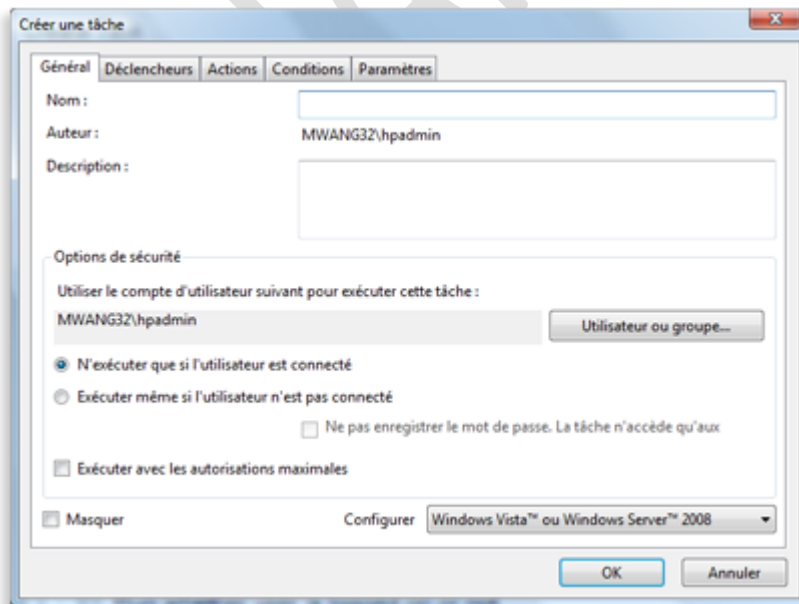
Il vous sera bien entendu plus rapide de rechercher ces informations dans la console du Planificateur de tâches que dans la console de l'Observateur d'événements. Si une tâche que vous avez définie ne se déclenche pas comme vous l'aviez prévu ou qu'elle ne s'exécute pas correctement, vous pouvez double-cliquer sur l'entrée d'événement correspondante et lire les informations contenues dans le journal des événements.

Création d'une tâche

Vous pouvez définir des tâches sur votre ordinateur ou sur tout ordinateur auquel vous avez accès. Si vous assurez l'administration d'un ordinateur distant, commencez par sélectionner le premier élément de l'arborescence (Planificateur de tâches (Local)) si vous n'êtes pas déjà connecté à un ordinateur distant. Puis, dans le volet Actions (ou à partir du menu Action), cliquez sur Se connecter à un autre ordinateur. Pour créer une nouvelle tâche, cliquez tout d'abord dans l'arborescence sur le dossier dans lequel vous souhaitez que la tâche se trouve. Si vous devez créer un nouveau dossier à cette fin, cliquez avec le bouton droit de votre souris sur le dossier parent dans lequel vous souhaitez que le nouveau dossier apparaisse dans l'arborescence, puis cliquez sur Nouveau dossier. Entrez un nom pour ce nouveau dossier puis cliquez sur OK.

Vous pouvez créer une nouvelle tâche dans le composant logiciel enfichable Tâches planifiées en utilisant l'Assistant Créer une tâche de base ou en remplissant la boîte de dialogue Créer une tâche. L'Assistant, que vous pouvez lancer en cliquant sur Créer une tâche de base (dans le volet Actions ou à partir du menu Action), est idéal pour les tâches à déclenchement temporel et impliquant une seule action. Il convient également pour configurer une tâche à exécuter lorsque vous vous connectez ou lorsque Windows démarre. Pour une définition de tâche plus complexe, vous devrez passer par la boîte de dialogue Créer une tâche. Cliquez (dans l'arborescence) sur le dossier dans lequel vous souhaitez que la tâche apparaisse, puis cliquez sur Créer une tâche (dans le volet Actions ou à partir du menu Action). La capture d'écran suivante illustre l'onglet Général de la boîte de dialogue Créer une tâche.

L'unique entrée obligatoire de l'onglet Général est un nom pour la tâche. Tout le reste est facultatif. L'auteur de la tâche est vous-même (vous ne pouvez pas modifier cela), et à moins que vous ne spécifiez le contraire, la tâche s'exécutera dans votre propre contexte de sécurité. Si vous souhaitez exécuter la tâche dans le contexte de sécurité d'un autre utilisateur ou groupe, cliquez sur Modifier un utilisateur ou un groupe, puis sélectionnez les options de votre choix.



Dans l'onglet Général, entrez un nom pour votre nouvelle tâche puis indiquez le contexte de sécurité dans lequel elle doit être exécutée

La situation dans laquelle vous risquez le plus de devoir changer de contexte de sécurité est si vous configurez des tâches à exécuter sur un autre ordinateur. Si vous envisagez d'exécuter des programmes avec lesquels un autre utilisateur puisse interagir, vous devez les exécuter dans le contexte de sécurité de l'autre utilisateur. Si vous les exécutez dans votre propre contexte de sécurité, les tâches s'exécuteront de manière non interactive (en d'autres termes, l'utilisateur ne les verra pas).

Quel que soit le contexte de sécurité de l'utilisateur dans lequel la tâche doit être exécutée, cette exécution peut être effectuée que cet utilisateur soit connecté ou non. Si vous sélectionnez Exécuter même si l'utilisateur n'est pas connecté, vous serez invité à entrer le mot de passe de l'utilisateur lorsque vous aurez fini de créer la tâche. Si vous ne disposez pas de ce mot de passe, vous pouvez sélectionner Ne pas stocker le mot de passe. Comme l'indique le texte situé en regard de cette case, la tâche aura accès aux ressources de l'ordinateur local uniquement.

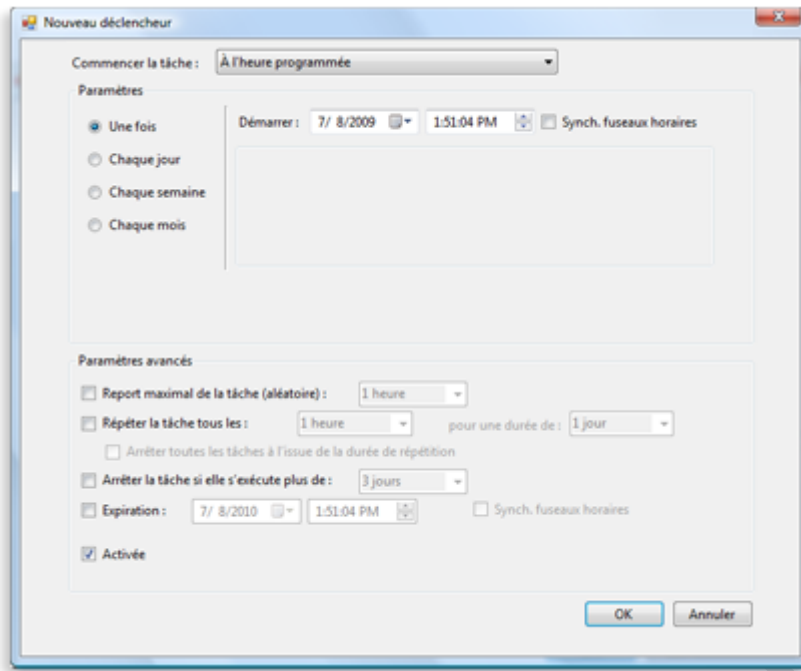
Configuration de déclencheur(s) de tâche(s)

Les tâches peuvent être déclenchées de plusieurs manières :

- Sur une planification
- À la connexion
- Au démarrage
- En période d'inactivité
- Sur un événement
- Lors de la création ou modification de tâches
- Lors de la connexion à une session utilisateur
- Lors de la déconnexion d'une session utilisateur
- Lors du verrouillage du poste de travail
- Lors du déverrouillage du poste de travail

Vous pouvez définir zéro, un ou plusieurs déclencheur(s) pour une tâche. Si vous ne configurez aucun déclencheur, vous pouvez malgré tout exécuter la tâche à la demande (à moins que vous n'ayez décoché la case Autoriser l'exécution de la tâche à la demande dans l'onglet Paramètres de la boîte de dialogue Créer une tâche). Cela vous permet de tester une nouvelle tâche avant de la planifier par exemple. Si vous configurez plusieurs déclencheurs, la tâche s'exécute dès qu'un des déclencheurs survient.

Pour configurer un déclencheur, cliquez sur l'onglet Déclencheurs dans la boîte de dialogue Créer une tâche, puis sur Nouveau. Dans la boîte de dialogue Nouveau déclencheur (voir l'illustration suivante), sélectionnez le type de déclencheur que vous souhaitez à partir du menu Commencer la tâche.



Une tâche peut avoir zéro, un ou plusieurs déclencheur(s)—Les options des paramètres avancés vous permettent de définir les paramètres de retard, de répétition et d'expiration

Notez les options des paramètres avancés en bas de la boîte de dialogue (voir l'illustration précédente). Ces options, qui vous permettent de définir les paramètres de retard, de répétition et d'expiration (entre autres choses), ne sont pas si simples à trouver lorsque vous consultez une tâche qui a déjà été créée par vous ou une tierce personne. Elles n'apparaissent pas dans la version en lecture seule des propriétés de tâches. Et si vous ouvrez la version en lecture/écriture des propriétés en ouvrant la boîte de dialogue Créer une tâche, vous devrez sélectionner un déclencheur (dans l'onglet Déclencheurs), puis cliquer sur Modifier pour consulter ou modifier les options avancées.

Configuration d'action(s) de tâche(s)

Outre le nom de la tâche (que vous indiquez dans l'onglet Général de la boîte de dialogue Créer une tâche), les seuls autres paramètres de la tâche que vous devez indiquer sont les actions que la tâche est supposée effectuer. Pour ce faire, dans la boîte de dialogue Créer une tâche, cliquez sur l'onglet Actions, puis sur Nouveau, et sélectionnez les options de votre choix.

Trois types d'actions sont possibles :

- Démarrer un programme
- Envoyer un message électronique
- Afficher un message

Pour chaque type d'action, vous pouvez spécifier une ou plusieurs action(s) devant se produire. Plusieurs actions sont réalisées en séquence, chaque nouvelle action commençant dès que la précédente se termine.

Si vous sélectionnez l'action Démarrer un programme, elle peut s'appliquer à tout ce que Windows peut implémenter (un programme Windows, un script ou programme de commandes, un document associé à un programme ou un raccourci). Vous pouvez utiliser le bouton Parcourir pour simplifier l'entrée des spécifications à long chemin d'accès, vous pouvez ajouter des arguments pour votre exécutable dans la zone Ajouter des arguments, et vous pouvez spécifier un dossier de démarrage pour l'exécutable. Si votre programme requiert des privilèges élevés pour s'exécuter correctement, veillez à avoir sélectionné Exécuter avec les autorisations maximales dans l'onglet Général de la boîte de dialogue Créer une tâche.

Si vous sélectionnez l'action Envoyer un message électronique, le Planificateur de tâches vous demande d'indiquer l'adresse de votre serveur sortant (SMTP).

Si vous sélectionnez l'action Afficher un message, la boîte de dialogue qui apparaît indique le titre du message et le texte du message.

Remarque

- Les actions Envoyer un message électronique et Afficher un message ne sont pas disponibles pour les tâches configurées pour s'exécuter sur Windows XP, Windows 2000, ou Windows Server 2003.